



Chers parents,

L'association "Les Ateliers Bulles d'Air" est une association à but non lucratif selon l'article 60 du Code civil suisse.

En nous confiant vos enfants, vous nous accordez votre confiance, ce que nous prenons très à cœur. Nous tenons à maintenir un dialogue ouvert avec vous à tout moment, car la communication est essentielle pour nous. Comme le dit le dicton : « Il faut tout un village pour élever un enfant », et nous aspirons à créer un environnement où bienveillance et coopération règnent pour le bien-être de vos enfants.

Inscriptions et Paiements :

- Cotisation annuelle : 160 CHF pour bénéficier de certains avantages.
- Pour vous inscrire, remplir le formulaire en ligne.
- Une fois la réservation effectuée, vous ne pouvez faire qu'une seule modification de date, sans frais supplémentaires et ce dans les 24 heures suivant votre réservation.
- **Merci d'être attentif au fait que votre inscription ne sera prise en compte qu'après acquittement de la facture que vous recevrez par mail.**
- Le programme peut être modifié en cas de mauvais temps, d'annulations de la part de prestataires externes ou si le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour l'activité prévue. Toutefois, le camp ne sera pas annulé et aucun remboursement ne sera effectué. D'autres activités attrayantes seront organisées.

Fonctionnement :

- Votre enfant sera placé sous la responsabilité d'un référent diplômé. Son nom et prénom vous seront communiqués au début de la semaine de camp.
- Camp de jour avec activités variées. Tous les parents sont informés le matin du lieu où se déroulent les activités et également s'il y a un changement de programme et/ou de prestataire.
- Le tarif inclut la collation du matin, le repas de midi, la collation de l'après-midi et les activités. Un supplément de transport est demandé pour les départs depuis les gares de Vevey et de Morges.
- Si vous souhaitez interrompre le camp en cours de route, le remboursement des prestations ne sera pas effectué.



Transport :

Nous utilisons principalement les transports en commun, mais il peut arriver que nous utilisons un minibus. Dans ce cas, les parents sont systématiquement informés à l'avance.

Comportement des enfants

Comportement respectueux requis pour les enfants envers les autres enfants, nos collaborateurs, le matériel et les locaux. Les dégradations intentionnelles peuvent entraîner un dédommagement.

Gestion des affaires personnelles des enfants :

- Le nombre d'enfants accueillis ainsi que l'organisation de la vie en collectivité ne permettent pas à l'équipe éducative un contrôle constant des vêtements et des objets personnels. Pour cette raison, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou accident provoqué à ces objets. Une assurance RC est obligatoire. Il est conseillé de mettre le nom de l'enfant sur tous les habits et affaires personnelles. **Veillez donc vous assurer de fournir à vos enfants uniquement les affaires essentielles pour le camp et qu'ils soient capables de gérer en fonction de leur âge.**
- **Pour les téléphones et appareils électroniques** : ils sont interdits pendant les camps. Toutefois, si votre enfant souhaite l'apporter, comme mentionné plus haut, nous déclinons également toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou accident provoqué à ces objets.
- Veuillez lire le programme de la semaine et apporter les affaires demandées, en tenant compte des activités (par exemple : pour des activités de bricolage ou de peinture, prévoir des vêtements "non-dommageable") et des conditions météorologiques.

Absences et Maladies :

En cas d'absence, veuillez nous en informer par écrit via le mail : inscriptions.bullesdair@gmail.com

- Pas de remboursement pour les absences non justifiées.
- En cas d'absence justifiée (par exemple : présentation d'un certificat médical ou imprévu de dernière minutes); des bons sont offerts, mais il n'y aura aucun remboursement effectué. Par contre, possibilité de décaler la période de camp. Cependant l'absence doit être annoncée avant le début du camp, sauf maladie.
- En cas de maladie pendant un camp, les parents doivent venir chercher leur enfant dans les meilleurs délais.
- Les médicaments sont administrés uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- Les assurances maladie, accidents et responsabilité civile sont obligatoires.



Horaires et Lieux de Rassemblement :

- Horaires à respecter. Nous n'attendons pas les retardataires. En cas de retard, veuillez envoyer un email : inscriptions.bullesdair@gmail.com .
- Les horaires et lieux de rassemblement spécifiques sont communiqués par mail hebdomadairement aux familles. Vous pouvez également les trouver sur le programme du camp qui se trouve sur notre site.

Régime Spécial et Allergies :

Nous prenons en compte les besoins particuliers liés aux allergies, maladies ou convictions personnelles dans la limite de nos possibilités. Par conséquent, si les restrictions s'avèrent trop complexes à gérer, nous nous réservons le droit de demander aux parents de fournir les repas et collations.

Photos et Vidéos pendant les Camps :

- Nous prenons des photos des enfants et les mettons à disposition dans une base de données sécurisée, pour usage familial uniquement.
- Les Ateliers Bulles d'Air s'engagent à ne jamais divulguer de photos sans l'accord explicite des parents.

Protection des données :

Toutes les données transmises sont traitées avec confidentialité.

Dernières Remarques : En inscrivant leur(s) enfant(s) aux Ateliers Bulles d'air, les parents s'engagent à respecter ce règlement interne, qui fait partie intégrante du contrat de réservation.

****Les Ateliers Bulles d'Air se réservent le droit d'adapter/modifier ce règlement en tout temps.***

Lausanne, le 3 septembre 2024